L'Orient-Le Jour

Jeudi 08 novembre 2018

Philippe HAGE BOUTROS

Salamé inaugure la 1re édition du « Compliance Day »

Le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, a réitéré hier l'engagement continu de l'établissement public à se mettre en conformité avec les normes internationales les plus strictes ainsi que les lois et réglementations en vigueur, particulièrement dans les domaines de la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, la transparence des échanges internationaux d'informations fiscales et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, pour laquelle le Liban a été jugé conforme aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Riad Salamé s'exprimait dans le cadre de la première édition du « Compliance Day », organisée hier par la Banque centrale à l'hôtel Phoenicia.

« L'objectif de cet événement est de renforcer la sensibilisation aux enjeux de la mise en conformité au sein même du secteur bancaire libanais. Des intervenants internationaux ont été conviés afin de partager leurs expériences en termes de mise en conformité pour la lutte anticorruption, la cybercriminalité, la FinTech. C'est notre rôle en tant que Banque centrale de renseigner le secteur bancaire sur les derniers développements législatifs, comme la loi sur les transactions électroniques qui a été votée récemment au Parlement », a confié à L'Orient-Le Jour Carine Chartouni, directrice exécutive du département de mise en conformité de la Banque du Liban.

Prendre exemple sur la BDL

Riad Salamé a d'ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer le rôle des unités de mise en conformité au sein des banques libanaises. « Nous sommes convaincus que les cadres supérieurs des banques doivent donner plus de pouvoir au personnel travaillant dans les unités de mise en conformité. Cette responsabilisation doit se traduire par un positionnement organisationnel clair de cette fonction, un mandat bien défini et une forte interaction de ces unités avec les autres fonctions de contrôle », a vivement conseillé le gouverneur, avant d'inviter les banques à prendre exemple sur la BDL.

« En 2016, la Banque centrale a créé une unité indépendante de mise en conformité qui rend des comptes directement au gouverneur. Sa mission principale est de veiller à ce que la Banque du Liban et ses clients, en particulier les banques et les institutions financières, se conforment aux lois, réglementations et meilleures pratiques en vigueur », a indiqué Riad Salamé.